REÇU EN PREFECTURE le 13/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-200007201-20241209-D202440-DE

SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets

SYMEVAD - Comité Syndical du 9 décembre 2024

2024-40

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYMEVAD

Séance du 9 décembre 2024

Le neuf décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 3 décembre deux mille vingt-quatre.

Titulaires présents:

M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. GUENEZ Fréderic, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. MEHAIGNERY Charly, M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUICHE Rachid, M. MASSON Alain, M VALLIN Jérôme, M. CAMPBELL Marc,

Suppléant ayant pris part au vote :

M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent,

Procuration:

Mme Cordonnier Bernadette donne procuration à M DUMONT Christophe M DELATTRE Régis donne procuration à M MUSIAL Christian

Etaient excusés:

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, M. SILVAIN Éric, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M DEREGNAUCOURT Eric, M. DELATTRE Régis, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M. BIZET Gérard, M. HERMANT Jean –Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre, M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, Mme LAISNE Geneviève, M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, M DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, M. PEDERENCINO Michel, Mme. RUSINEK Lydie, Mme. TAOURIT Inès, M. FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES Daniel, M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M.YUX Alain, M. RICHARD Francis,

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-200007201-20241209-D202440-DE

SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets

SYMEVAD - Comité Syndical du 9 décembre 2024

2024-40

DELIBERATION **DU COMITE SYNDICAL**

Objet : Autorisation de signer le marché de traitement des Déchets Diffus Spécifiques issus des déchèteries du SYMEVAD - 2024-AO-04

Considérant le marché actuel correspondant au traitement des Déchets Diffus Spécifiques issus des déchèteries du territoire du SYMEVAD arrive à échéance le 31 décembre 2024 et qu'il convenait de relancer un marché.

Considérant que cet accord cadre est composé d'un seul lot.

Considérant que le marché est conclu pour une période de 36 mois, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027,

Considérant qu'un avis d'appel public à concurrence a été envoyé à la publication le 15 octobre 2024.

Considérant que le dossier de consultation des entreprises (DCE) a fait l'objet de 11 retraits identifiés et de 2 retraits anonymes.

Considérant que les opérateurs économiques devaient rendre leurs offres pour le 14 novembre 2024 à 12h00 et qu'un seul candidat a déposé une offre.

Par conséquent,

Ayant entendu l'exposé de son Président,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 2 décembre 2024 et a déclaré la société ARF attributaire.



Application agréée E-legalite.com 99_DE-062-200007201-20241209-D202440-DE



SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets

SYMEVAD – Comité Syndical du 9 décembre 2024

2024-40

Le Comité Syndical décide :

Article 1 :	D'autoriser le Président à signer le marché de traitement des Déchet		
	Diffus Spécifiques des déchèteries (2024-AO-04) avec la société ARF		
	pour un montant estimatif de 412 025,76 € HT pour la durée du		
	marché		

Article 2 : D'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents	26 15
Dont titulaires	13
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	2
Suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9
Votes favorables	17
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0



Christian MUSIAL